



REGISTRE NUMÉRIQUE DE CONCERTATION

Consultez tous les avis sur le PDU

L'Enquête Publique du Plan de Déplacements Urbains de Sète agglomération méditerranéenne se déroule du lundi 8 juillet 2019 à 9h00 au jeudi 22 août 2019 à 12h00. Durant toute la durée de l'enquête, les avis sont publiés dans le présent registre dématérialisé.

Les messages d'insulte ou de diffamation, les messages à caractère raciste ou incitant à la violence ou à la haine ne sont pas publiés.

52 avis

MIS EN LIGNE LE 22 AOÛT 2019 PAR **VERGER**

Projet peu ambitieux, décevant... Les projets de construction de parkings enterrés à Sète sont un appel aux automobilistes à ne rien changer à leurs habitudes. Il serait plus judicieux de favoriser la circulation des bus, d'agrandir le réseau (plus de lignes, plus d'amplitudes horaires, navettes fluviales) et donner la gratuité à tous les utilisateurs.

un constat navrant: pas ou peu d'aménagement cyclable sur de nouvelles réfections de la voirie à sète: le pont Sadi Carnot par exemple.

Il n'y a pas de double sens cyclable, pas d'endroit sécurisé pour laisser son vélo. Les quelques espaces dédiés sont encombrés par les scooters et les motos.

L'entretien de l'existant est insuffisant: la piste entre Sète et Marseillan est dégradée par endroit.

Conclusion: peut mieux faire

MIS EN LIGNE LE 21 AOÛT 2019 PAR **SEAUME**

Je suis une habitante de MARSEILLAN Ville.

-Compte tenu de tous nos besoins de déplacements (soins, culturels, courses, déplacements pour la famille et pour les loisirs), Il est IMPERATIF de mettre en place un réseau de navettes ou de bus reliant MARSEILLAN à Sète et Agde. Liaisons à prendre en compte, également, pour assurer la correspondance avec les trains grandes lignes et TER (arrivées et départs) en gare d'Agde.

Rendre possible un ou deux allers/retours MARSEILLAN Ville / SETE les mercredis et samedis par exemple. Ces moyens de transport devant être mis à disposition des marseillanais tout au cours de l'année et non, seulement, pendant la période estivale.

- pour les piétons, créer des trottoirs respectant l'accessibilité aux déambulateurs et fauteuils roulants sans oublier les poussettes.

- Par ailleurs, apporter davantage de sécurité sur les pistes cyclables où les deux roues à moteur électrique se multiplient et se déplacent trop rapidement.

MIS EN LIGNE LE 21 AOÛT 2019 PAR **SCHOONOOGHE**

Compte tenu de la nécessité de voir chaque niveau de pouvoir assumer pleinement sa responsabilité quant à la lutte en faveur du climat, il me semble essentiel de :

- modifier la planification des actions de telle sorte que la priorité des investissements soit accordée :

- au déplacement sécurisé à pied (problématique de trottoirs trop étroits pour y marcher); en pensant d'une part au vieillissement de la population à Marseillan et d'autre part à l'intérêt de faciliter les déplacements doux, de manière autonome, des grands enfants. Baliser des chemins sécurisés vers les écoles, le collège et la plaine de jeux de Tabarca pourraient constituer des priorités.

- à la possibilité de se déplacer en vélo, de manière sécurisée, entre les différents quartiers de Marseillan....en prévoyant des parcs à vélos.

- négocier l'augmentation du nombre de trains qui s'arrêtent à Marseillan Plage en créant un lien avec des navettes bus vers les quartiers de la ville belle pub : Marseillan commune verte à destination des touristes. Pour celles et ceux qui travaillent, doivent se faire soigner, ou souhaitent participer à une activité à Montpellier, Sète ou Béziers il est indispensable d'avoir une voiture pour se rendre à la gare ... et encore faut-il trouver une place pour se garer, même à Agde.

- de penser un plan de déplacement doux ou par transport en commun pour l'afflux de touristes attendus à Marseillan ville au terme de la construction des nouveaux logements

- de créer un lien entre Marseillan et le nord du Bassin de Thau en transport en commun : rupture de lien pour accéder à un travail, à la cure de Balaruc, par exemple.

- de mettre place des navettes entre les différents quartiers de Marseilland'une part la population vieillit et d'autre part le taux de ménage pauvre est important ce qui les laisse souvent dans l'impossibilité d'avoir une voiture ou alors très polluante et coûteuse.

- de concevoir et mettre en oeuvre un plan de communication sur l'ensemble des moyens de déplacements doux ou publics.

MIS EN LIGNE LE 21 AOÛT 2019 PAR ANONYME

Je me déplace quotidiennement en vélo pour aller au travail de Frontignan jusqu'à Sète, et pour faire mes petites courses. Par expérience, j'ai 3 remarques concernant ce mode de déplacement dans Sète agglomération : le manque de continuité des itinéraires cyclistes, le manque de possibilité de stationnement sécurisé des vélos et le manque de sensibilisation des automobilistes et des motocyclistes vis à vis des cyclistes.

Continuité : Les connections n'ont pas été pensées entre les différentes voies cyclables. Il faudrait réfléchir à des aménagements d'itinéraire dans leur globalité, car à certains endroits, le vélo n'a plus de solution pour circuler (trottoir, sens interdit ou voie de bus n'étant pas la place d'un vélo). Exemple : échangeur de la gare (quai maréchal Joffre), comment accéder au quai des moulins depuis le pont des dockers? passage étroit de la promenade du maréchal Leclerc.

Stationnement pour vélo : L'installation de parkings à vélo sécurisés sur les parking relais serait très utile, et globalement un peu partout. Sur les parkings de certains supermarchés, ou autour des halles de Sète par exemple, il n'y a pas de solution pour laisser son vélo en toute sécurité, obligé d'attacher son vélo au beau milieu de la rue piétonne, en gênant les passants..

Sensibilisation des automobilistes et motocyclistes : Des panneaux indiquant la distance minimum de 1,5 m pour doubler un cycliste devraient être plus nombreux, bon nombre d'automobilistes frôlent pour doubler car une voiture arrive en face, ou qu'on est considéré comme gênant même quand on est seul et que l'on est bien à droite de la chaussée.... Également, les 2 roues motorisés sont très fréquemment sur les voies cyclables, ce qui est très dangereux par endroit par manque de visibilité (exemple : passage de la piste cyclable sous la voie ferrée entre le quai des moulins et l'avenue des eaux blanches).

Dans le PDU, il faudrait aussi penser à inclure les déplacements des trottinettes électriques qui sont assez nombreuses dans l'agglomération.

MIS EN LIGNE LE 21 AOÛT 2019 PAR SAM JOURDAN

"Contribution reçue par mail le 21/09/2019»

Chère Madame, cher Monsieur,

Concernant l'enquête publique relative au PDU je veux bien porter le suivant à votre attention :

Pour les habitants de Loupian/Mèze il est actuellement très difficile de se rendre à Marseillan (aussi partie de l'agglomération) par transport public ; il n'y a pas de liaison directe.

En plus, depuis ce printemps plusieurs lignes aériennes sont déplacées de l'aéroport de Montpellier à l'aéroport de Béziers/Agde. À partir du Nord de Pays de Thau l'aéroport de Montpellier est bien accessible par transport public, par contre l'accessibilité de l'aéroport de Béziers/Agde est faible (sauf en voiture), parce que une ligne régulière entre Marseillan et Loupian/Mèze manque (Marseillan est desservi par la navette de l'aéroport).

Il serait très très utile d'ajouter cette liaison dans les propositions de Sète Agglomération Mobilité ou Hérault Transport.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Mme G.
Loupian

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2019 PAR **CHARGÉE DE MISSION BERNOS**

Navrant de constater que les bus ne fonctionnent pas les dimanches entre Mèze et Sète. Comment faire pour prendre un train à partir de Sète ou tout simplement aller voir sa famille ou profiter de Mèze ou de Sète ?

Je pense également aux touristes qui trouvent que c'est une aberration.

De plus, le nombre de bus, en semaine, est restreint et surtout ne permet pas de profiter de Sète le soir (Théâtres, concerts etc.) Le dernier bus partant à 19h de Sète ...

Pour le taux de remplissage, l'agglomération de Montpellier a mis en place un système de petits bus sur réservation gratuite et ça fonctionne très bien.

Les trains de Sète ne sont pas non plus en conjonction avec les autobus vers les communes ...

Il faudrait également penser à une affiche sérieuse sur les arrêts de bus. À l'heure du GPS et du digital, ça devrait être possible ...

Oui aux navettes fluviales depuis Mèze vers Sète toute l'année.

Améliorer les pistes cyclables en fléchant mieux et également prévoir des trottoirs pour les piétons.

Prévoir des parkings aux extérieurs des villes et créer des petites navettes pour rejoindre les centres-villes.

Les personnes âgées et les mamans avec enfants ne peuvent pas toujours marcher et faire du stop ...

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2019 PAR **NÉANT WARGNIE**

Bonjour,

Humble citoyen de la ville de Mèze, je ne souhaite pas aller contre ce PDU toutefois j'ai quelques interrogations.

- 1) Les liaisons maritimes seront-elles propres afin de préserver la faune et la flore de notre étang?
 - 2) Les horaires de tous les transports en commun seront-ils suffisants entre Mèze et Sète pour faire diminuer l'utilisation d'un véhicule? Aujourd'hui, si tout se passe bien pour une consultation chez un spécialiste de Sète de 1/2h, il faut au minimum la 1/2 journée et au minimum 3 mois pour un rendez-vous.
 - 3) Peut-on envisager un développement des transports en commun également vers Pézenas, un rendez-vous s'obtient en 1 mois et 1/2 et permettrait de désengorger Sète.
 - 4) Qui décide dans un village du plan de circulation... la mairie mais qui fait le marquage au sol ou implante les panneaux? L'agglomération après 6 mois de réflexion? Je pense notamment au nouveau code de la route concernant les vélos qui peuvent prendre des sens interdits dans les zones 30. C'est du moins la réponse qui m'a été donnée par un élu. Alors l'agglomération... bougez-vous à moins que ce ne soit pas de votre ressort?
 - 5) À l'issue de ce PDU, de sa mise en réalisation, l'agglomération pourra-t-elle être responsable en cas d'accidents entre un village et un autre village ou bien également responsable à l'entrée d'un village sur des équipements imposés par l'agglomération ou défaillance d'entretien?
-

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2019 PAR **TINARRAGE**

Bonjour,

Je vous envoie un état des lieux que j'avais réalisé en novembre 2017 et qui est pour la plupart des remarques, toujours d'actualité.

Je sais que la ville de Sète et l'agglomération font des efforts pour développer les transports en mode doux.

Je souhaite simplement que ces travaux et projets coûteux mais nécessaires, puissent se poursuivre dans un esprit de service public.

Dans ces travaux, j'inclus la rénovation de la voirie de la ville de Sète qui en a besoin.

MIS EN LIGNE LE 19 AOÛT 2019 PAR **SAM JOURDAN**

« Contribution reçue sur le registre de la commune de Loupian le 16/08/2019" »

 **TÉLÉCHARGER LE FICHER JOINT À CET AVIS**

MIS EN LIGNE LE 18 AOÛT 2019 PAR **ASSOCIATION DES MOUGÈRES SERRIER**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901. Créée le 22 janvier 1972 (J.O. du 15 février 1972) Statuts modifiés les 23 juin 1989 (J.O. du 19 juillet 1989) et 21 avril 2000 J.O du 14 octobre 2000)

Association des Mougères 18, Avenue Frédéric Mistral 34340 Marseillan assmougeres@orange.fr

Président Monsieur Michel SERRIER

Objet : Réponse à l'enquête d'utilité publique sur PDU

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous ne savions pas que le mois d'Août était celui des enquêtes d'utilité publique, l'importance de cette enquête risque de passer inaperçue, déjà les réunions sur ce sujet n'ont pas fait déplacer les foules alors nous nous demandons si l'enquête aura une influence sur des orientations qui semblent déjà validées....

Le plan de déplacements « urbains » concerne la commune de Marseillan en qualité de contributeur et de bénéficiaire de services publics.

Déplacements à pied en sécurité : Toutes les voies de la commune devraient être équipées de trottoirs permettant un déplacement sécuritaire des piétons.

Déplacements cyclistes : Notre commune est bien dotée en pistes cyclables réalisées...et en projets ! Il serait judicieux d'être attentif à la fréquentation de petits véhicules à moteur sur ces voies, particulièrement en période estivale sur les différentes liaisons de Marseillan plage.

Déplacements en voiture et 2 roues motorisées : Créer des logements « sociaux » induit loger des personnes actives dans une commune qui n'a que peu de ressources d'emplois, il en découle des besoins en déplacements individuels. Les routes desservant Agde, Mèze, l'A9 vers Montpellier mériteraient d'être améliorées, particulièrement les contournements routiers de Mèze et Marseillan et l'entrée de la commune d'Agde. L'accès vers l'A9 à Bessan s'effectue par une route étroite et la traversée du village de Bessan serait à revoir en partenariat avec l'agglo H.M.

La limitation de vitesse sur la route Marseillan/Sète n'est pas respectée, elle devrait être adaptée à la saisonnalité, 70km/H en période estivale et 90km/H hors saison estivale. Il ne sert à rien de créer une contrainte qui n'est ni acceptée ni respectée.

Déplacements collectifs : BUS, actuellement une ligne relie Marseillan et Sète, très peu de fréquentation hors période estivale car peu de besoins, des horaires aléatoires et aucune information sur l'arrivée des véhicules dont la dimension est totalement disproportionnée par rapport aux besoins. Impératif : Réaliser un affichage sur TOUS les lieux d'arrêt, affichage relié par GPS donnant la prochaine heure de passage du véhicule.

Les différents lieux de la commune de Marseillan, ne sont pas reliés par un moyen de transport collectif. Si l'un des objectifs affichés dans le PDU est la protection de l'environnement, un véhicule, d'une capacité d'une vingtaine de places devrait relier les différents points de Marseillan ville, les Mougères, les Onglous, Fontregiere et Marseillan plage Est et Ouest. Réaliser un affichage sur TOUS les lieux d'arrêt, affichage relié par GPS donnant la prochaine heure de passage du véhicule, ce service sera utilisé et apprécié par tous.

Nous sommes d'avantage concernés par la communauté de vie d'Agde que par celle de Sète, (commissions diverses, démarches administratives, médicaux et paramédicaux...) or il n'est pas prévu de transports collectifs vers Agde. La création d'une ligne desservant Marseillan ville, les Mougères, Fontregiere, les Onglous, Marseillan plage Est et Ouest, la zone commerciale d'AGDE 7 Fonts, le centre-ville d'Agde, la gare d'Agde, retour par la RD51 vers Marseillan Ville devrait être étudiée en partenariat avec l'agglo H.M. Les besoins des usagers doivent éclairer les décisions des élus des agglos.... La ligne existante organisée par le département vers Béziers devrait se coordonner avec les souhaits précités.

Nos communes attirent de nouveaux habitants, le manque d'activités économiques fait que les personnes qui viennent rejoindre notre communauté de vie sont souvent de jeunes retraités, pour lesquels le risque de survenance de la dépendance est, statistiquement, plus important, la bonne question que chacun doit se poser en répondant à ce projet de PDL:

Si demain, pour une raison diverse vous n'avez plus la capacité de prendre le volant comment allez-vous vous déplacer ?

Merci d'avoir étendu le réseau « Zéro pouce » sur la commune de Marseillan.

Document validé par le CA de l'Association des Mougères transmis à l'ensemble des Adhérents.

AJOUTS direct d'adhérents :

Déplacements en vélo en toute sécurité (enfants et adultes) : • Accès centre-ville venant des Mougères : continuité de la piste cyclable av. Chassefière afin de rejoindre le chemin de l'horloge au centre-ville (voir plan proposé). • De plus ce plan est à moindre frais, trottoir partagé sur l'autre partie de l'av. Chassefière. Il y a très peu de piétons sur ce trottoir et sa largeur peut nous permettre de le partager si cela est indiqué. Suite aux travaux de cette Av. la chaussée est très abîmée et dangereuse en vélo. • Ajouts de support stationnement vélo près de la médiathèque et à l'angle de la rue de la plage. Déplacements vers Agde et Sète en bus si pour 1 raison diverse, je suis dans l'incapacité d'utiliser ma voiture.

Utilisatrice de la gare d'Agde, j'apprécierais 1 transport en public fiable.

- Les « bouchons » défavorables à la qualité de l'environnement se créent à Marseillan Plage en raison de l'affluence de véhicules sur les « ronds-points » de Marseillan plage et de l'entrée de la route de Sète, il est indispensable de modifier ce tronçon d'environ 300mètres en 2 fois 2 voies. Les « techniciens » qui ont réalisés cette voie ne doivent pas l'emprunter souvent.

- Nous vous remercions, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir prendre en compte nos observations.

Michel Serrier

 [TÉLÉCHARGER LE FICHIER JOINT À CET AVIS](#)

MIS EN LIGNE LE 18 AOÛT 2019 PAR LANDES

Bonjour,

Le PDU ne me paraît pas assez ambitieux concernant la réduction du part de la voiture particulière.

Passer de 60 à 51 % ce n'est pas grand-chose quand on pense aux risques climatiques en jeu, d'autant plus que cette baisse s'appuie sur la générosité et le volontariat des automobilistes par le biais du covoiturage et du Rézo pouce qui laissent de côté les usagers sans smartphone.

Il vaudrait mieux augmenter la fréquence et la plage horaire des bus et des trains entre les villes de l'agglomération, par exemple plus d'arrêts de trains à la gare de Vic-Mireval.

Et développer un véritable réseau cyclable, séparé du réseau routier et inaccessible aux deux roues à moteur. Si l'on prend la piste cyclable qui lie Frontignan à Sète, c'est une catastrophe. Le premier tronçon qui longe la nouvelle station d'épuration se fait au milieu des déchets (belle image pour les touristes qui empruntent cette voie!). Le passage sous le pont de la voie ferrée est très risqué car de nombreuses motos empruntent la piste cyclable qui leur est interdite. Je me suis même déjà retrouvée nez à nez avec un quad. Il faudrait trouver un moyen d'empêcher ces véhicules de passer par là. Enfin la partie située sur le quai du Moulin est toute cabossée donc peu agréable. Je suis sûre que plus de monde se déplacerait à vélo si les conditions de circulation étaient correctes et sécuritaires.

Cordialement

MIS EN LIGNE LE 17 AOÛT 2019 PAR LACROIX

L'avis est détaillé sur le fichier joint.

Il porte principalement sur le développement de la marche et de l'usage du vélo, ce dernier par la réalisation d'aménagements cyclables sécurisants et continus.

Le projet de doublement de la D600 ne devrait plus être d'actualité.

 [TÉLÉCHARGER LE FICHIER JOINT À CET AVIS](#)

MIS EN LIGNE LE 16 AOÛT 2019 PAR SCHWARTZ

Bonjour,

Habitant le quartier des Mougères à Marseillan, je vais tous les jours sur Agde ; Hors à part les transports scolaires (horaires qui ne me correspondent pas) ou à moins d'aller à la gare routière par mes propres moyens pour aller à la gare d'Agde puis de prendre un autre bus, je n'ai pas vu d'itinéraire permettant d'arriver vers Intermarché à Agde; il serait bon d'avoir un transport afin de pouvoir récupérer les transports de cette ville ce qui nous permettrait de pouvoir se déplacer sur toute la commune d'Agde et d'être directement sur les pôles attractifs de cette ville (vie scolaire, grandes surfaces, hôpital ...). Agde étant beaucoup plus proche pour les Marseillanais que Sète .

MIS EN LIGNE LE 15 AOÛT 2019 PAR O'CONNOR

Habitant le quartier Fontreguire à Marseillan, j'ai recherché à maintes reprises à utiliser les transports en commun locaux pour rejoindre des gares de capitales régionales ou des aéroports. Il m'a été impossible d'emprunter ces transports dans des conditions d'utilisation décentes tant les réseaux, les fréquences et les horaires étaient mal commodes.

Exemples:

- Ligne 9 (agglomération) en été: ne dessert pas la gare de Sète. Quel est le profil des usagers, sont-ils suffisamment nombreux?

- ligne 650 Hérault transport: ne dessert pas les quartiers excentrés de Marseillan ville d'où la nécessité de se rendre en ville (2 km) d'abord.

- ligne 323 Hérault transport: 2 AR par jour!!

- Ligne 210 Hérault transport: Ne dessert pas les quartiers excentrés.

- Ligne 9 (agglomération) à la demande en hiver: Peut présenter un intérêt mais le temps est long pour se rendre à la gare de Sète. D'autre part, j'ai l'impression que le coût passager (à la charge de la communauté) y est prohibitif. Existe-t-il un bilan financier de cette ligne pour

l'an dernier?

A titre personnel et après consultation de mon entourage, on regrette d'avoir à faire appel à des amis ou des taxis pour rejoindre les gares d'Agde ou de Montpellier et les aéroports régionaux..

Une étude des besoins me semble opportune pour tenter de palier l'indigence des transports en commun, particulièrement dans les quartiers excentrés de Marseillan, dont les contributions aux finances publiques locales ne sont pas négligeables.

MIS EN LIGNE LE 14 AOÛT 2019 PAR **ANONYME**

Bonjour,

J'utilise régulièrement les bus à Sète.

Tout d'abord, j'ai constaté qu'il y a souvent des retards voir des absences de bus sur certaines lignes.

Sur la ligne 3 :

hyper-fréquenté - voir saturée

Sur la ligne 1 - arrêt médiathèque direction Jean Moulin

Le panneau d'affichage doit être défectueux - il annonce le bus mais celui-ci n'arrive pas ou avec du retard (entre 20 et 30 min).

L'hiver après 19h, il est compliqué d'arriver à prendre le bus.

Déjà à cause des retards d'horaires, puis parce qu'après 19h15, il y a un bus seulement toutes les heures jusqu'à ??? (donc peu d'usagé).

Cela n'est pas pratique pour ceux qui travaillent tard (jusqu'à 19h ou après). Ou si l'on souhaite profiter d'activité en centre ville puis rentrer en bus, obligation de rentrer à pied si l'on n'a pas de vélo ou de voitures.

Il serait appréciable que les bus respectent les horaires, malgré la circulation parfois compliqué. Peut être faut-il envisager d'embaucher des chauffeurs sur les lignes les plus fréquentées.

Afin d'éviter les bus fantômes lorsque les chauffeurs sont en pause ou coincés dans les embouteillages.

De même, il serait fort appréciable d'avoir des bus toutes les 20 min jusqu'à 23h30, voir minuit (le vendredi et samedi soir pour commencer) toute l'année sur l'agglomération qui compte de plus en plus d'habitants !!

La création d'une ligne directe qui traverserait le mont Saint-clair sans passer par le centre ville serait appréciable (de la corniche à métairie - et vis versa) car passer systématiquement par le centre ville ou par l'hôpital centre commercial complique et rallonge les déplacements dans l'agglomération (prévoir une 1/2 journée actuellement - pas évident lorsqu'on travaille).

Sur la ligne 4 :

Les horaires ne sont pas respectés en hiver.

Peu d'horaires de passage (1 toutes les heures).

Merci de faire vérifier l'état de votre formulaire : Impossible d'envoyer un avis depuis un mobile.

Cordialement,

Utilisatrice anonyme

 [TÉLÉCHARGER LE FICHIER JOINT À CET AVIS](#)

MIS EN LIGNE LE 13 AOÛT 2019 PAR **SAM JOURDAN**

« Contribution reçue sur le registre de la commune de Frontignan le 8/08/2019" »

 [TÉLÉCHARGER LE FICHIER JOINT À CET AVIS](#)

MIS EN LIGNE LE 12 AOÛT 2019 PAR - **ANONYME**

Bonjour, les habitants du lieu dit "Les Mougères" quartier un peu excentré de Marseillan, souhaitons bénéficier d'un moyen de transport en commun régulier aller retour vers Agde, avec des arrêts aux points essentiels des différents quartiers de la ville (minibus ?), la population est très dépendante des pôles médicaux et administratifs, de plus, les médecins de Marseillan ne prennent plus de patients même en cas de pathologies chroniques !, sans compter la fréquentations des grandes surfaces et activités de Agde qui n'existent pas sur Marseillan, il est essentiel de garder l'autonomie des habitants cela limitera les frais de dépendance et cela va dans le sens de la responsabilité écologique. Merci pour le réseau cycliste :)

MIS EN LIGNE LE 11 AOÛT 2019 PAR **ANONYME**

Pour le Quartier Haut , rendez-vous en améliorant les horaires , l'ancien parcours de la ligne 5 qui le desservait au lieu de la ligne 4 qui une vraie aberration !!!!!!!!!!! Deux passages successifs à l'arrêt Hotel de ville en moins de 4 Mn !!!!Alors que de la rue Franklin au cimetière Marin , la Grande rue haute n'est plus desservieAvez-vous pensé aux personnes âgées qui font leurs emplettes en ville ?????????? Nous voudrions demander à Monsieur le Maire , si nous sommes Sétois que pour payer les IMPOTS ?????????? Des usagers très , très , très mécontents .

< PRÉCÉDENT

1 2 3

SUIVANT >

Sète agglomération méditerranée

4, avenue d'Aigues
BP 600
34110 Frontignan
Tél. : 04 67 46 47 48
Fax : 04 67 46 47 47